



# **LA BANQUE POSTALE HOME LOAN SFH**

**COMPTES ANNUELS**  
**Normes françaises**

**31 Décembre 2014**

## Bilan social

en K€

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES</b>			
- Caisse, banques centrales	1	7	2
- Effets publics et valeurs assimilées	3,1	106 694	120 243
- Créances sur les établissements de crédit	2	2 345 480	1 118 502
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>			
- Comptes ordinaires débiteurs			
- Créances commerciales			
- Autres concours à la clientèle et opérations de crédit-bail et assimilées			
<b>OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE</b>			
- Obligations et autres titres à revenu fixe			
- Actions et autres titres à revenu variable			
<b>PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	4	4	
- Parts dans les entreprises liées			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>			
- Immobilisations incorporelles			
- Immobilisations corporelles			
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>			
- Autres actifs	5	4	
- Comptes de régularisation			
<b>TOTAL</b>		<b>2 452 189</b>	<b>1 238 747</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES</b>			
- Banques centrales			
- Dettes envers les établissements de crédit	6	273	
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>			
- Comptes d'épargne à régime spécial			
- Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle			
- Autres dettes envers la clientèle			
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>			
- Bons de caisses			
- Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
- Emprunts obligataires et assimilés	7	2 239 476	1 117 960
- Autres dettes représentées par un titre			
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>			
- Autres passifs	8	960	605
- Comptes de régularisation			
<b>PROVISIONS</b>			
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>			
<b>FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS FRBG)</b>	10		
- Capital souscrit		210 000	120 000
- Primes d'émission et d'apport			
- Réserves		9	
- Provisions réglementées et subventions d'investissement			
- Report à nouveau		173	
- Résultat de l'exercice		1 297	182
<b>TOTAL</b>		<b>2 452 189</b>	<b>1 238 747</b>

## Hors Bilan social

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS DONNES SUR TITRES</b>		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit en faveur de la clientèle		
Engagements sur titres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS RECUS SUR TITRES</b>		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit reçus de la clientèle		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit reçus de la clientèle		
Engagements sur titres titres à recevoir		
<b>AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>		
Autres engagements donnés		
Autres engagements reçus	3 995 551	2 369 680

## Résultat social

en K€

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES :</b>			
- Opérations de trésorerie et interbancaires	11	44 392	6 921
- Opérations avec la clientèle			
- Obligations et autres titres à revenu fixe	12	1 326	646
- Autres intérêts et produits assimilés			
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES :</b>			
- Opérations de trésorerie et interbancaires			
- Opérations avec la clientèle			
- Obligations et autres titres à revenu fixe	12	-42 383	-6 779
- Autres intérêts et charges assimilées			
<b>REVENU DES TITRES A REVENU VARIABLE</b>			
<b>COMMISSIONS (PRODUITS)</b>			
<b>COMMISSIONS (CHARGES)</b>	13	-3	-1
<b>GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION</b>			
<b>GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES</b>			
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE NETS</b>	14	5	
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE NETTES</b>	14	-43	-22
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>3 293</b>	<b>765</b>
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION :</b>			
- Frais de personnel			
- Autres charges générales d'exploitation	15	-1 330	-487
- Refacturations			
<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>			
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 963</b>	<b>278</b>
<b>COÛT DU RISQUE</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 963</b>	<b>278</b>
<b>GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES</b>			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 963</b>	<b>278</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
IMPOTS SUR LES BENEFICES	16	-666	-96
DOTATIONS NETTES AU FRBG ET AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 297</b>	<b>182</b>
RESULTAT NET SOCIAL PAR ACTION (en K€)		0,000062	0,000015

## Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

**Les activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations, de titres d'investissement et des immobilisations corporelles et incorporelles.

**Les activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les dettes subordonnées.

**Les activités opérationnelles** comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

En K€	31/12/14
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 963</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	
+/- Pertes nettes / gains des activités d'investissement	
+/- Pertes nettes / gains des activités de financement	
+/- Autres mouvements	(8 359)
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>(8 359)</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(1 207 607)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 123 244
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	316
- Impôts versés	(200)
<b>= Diminution /augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(84 247)</b>
<b>TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>(90 643)</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et participations	(4)
+/- Flux liés aux immeubles de placement	
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	
<b>TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>(4)</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	90 000
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	
<b>TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT ( C )</b>	<b>90 000</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)</b>	
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>(647)</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	(90 643)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ( C )	90 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>381</b>
Caisse, banques centrales (actif et passif)	2
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	379
<i>Comptes et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit -ACTIF</i>	<i>379</i>
<i>Comptes et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit -PASSIF</i>	
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture</b>	<b>(266)</b>
Caisse, banques centrales (actif et passif)	7
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(273)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(647)</b>

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

# Annexe

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

### **PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX**

Les comptes sociaux sont établis conformément aux principes généraux applicables en France aux établissements de crédit.

Détenue à 100%, La Banque postale Home Loan SFH est consolidée dans les comptes de La Banque Postale et fait partie du périmètre d'intégration fiscale de La Poste.

### **CHANGEMENT DE METHODE ET COMPARABILITE**

Il n'y a pas de changement de méthode dans l'établissement des comptes annuels de la SFH.

### **HISTORIQUE**

La société a été créée le 26 Avril 2010 sous la forme d'une société par actions simplifiée ayant pour dénomination Galliéni SF2-3.

En Juillet 2013, la société a pris pour nouvelle dénomination La Banque Postale Home Loan SFH (LBP Home Loan SFH). Elle a été agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel le 18/07/2013 en tant que Société financière afin de pouvoir exercer une activité de Société de Financement de l'Habitat.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

#### **Réglementation**

Suite à l'entrée en vigueur du Règlement Européen Capital Requirements Regulation (CRR), les sociétés de financement de l'habitat prennent le statut d'Etablissements de crédit spécialisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### **Gouvernance**

Le Conseil d'administration du 12 Mai 2014 a nommé Madame Florence Lustman président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Yves Brassart, démissionnaire de ses fonctions. A cette même date, Monsieur Olivier Sarrus a été nommé par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général, Directeur Général délégué, et désigné dirigeant responsable au sens de l'article L.511-13 du Code monétaire et financier.

Le Conseil d'administration du 15 octobre 2014 a coopté aux fonctions d'administrateur Madame Sophie Renaudie, ainsi que Messieurs Serge Bayard et Mathieu Cheula en remplacement, respectivement, de Messieurs Pierre-Manuel Sroczynski, François Géronde et Yann Coupris, démissionnaires.

#### **Activité**

Le 10 Janvier 2014, le capital social de La Banque Postale Home Loan SFH a été porté à 210 000 000 euros par apport de 90 000 000 euros correspondant à 9 000 000 d'actions d'un montant de 10 euros chacune.

Les fonds issus de l'augmentation de capital ont été replacés auprès de La Banque Postale sous forme de prêts collatéralisés par des crédits immobiliers.

Le 8 Janvier 2014 la SFH a effectué une émission publique pour un montant de 750 000 000 euros à taux fixe sur 10 ans.

Au total à ce jour, la société a émis pour 2 230 000 000 d'euros dans le cadre de son programme de Covered Bonds, sous format EMTN ou Namens.

Les primes et frais liés aux émissions sont étalés comptablement sur la durée de vie des titres émis.

Le passif privilégié de La Banque Postale Home Loan SFH est sécurisé par la remise en garantie par La Banque Postale d'un pool de prêts à l'habitat, le Cover Pool : celui-ci a été porté de 2,4 milliards d'euros à fin Décembre 2013 à près de 4 milliards d'euros à fin Décembre 2014.

Les prêts collatéralisés consentis par la Société à La Banque Postale sont adossés en nominal et en maturité aux ressources privilégiées : une marge fixe est appliquée au taux fixe des prêts visant à couvrir les frais fixes de la Société sur la base d'un programme d'émissions de 10Mds€. Les frais rattachés aux émissions sécurisées sont répercutés sur les prêts.

### ***Mise à jour du prospectus de base***

Le Prospectus de Base a été mis au format « Retail » afin de permettre à la SFH d'émettre des titres ayant une valeur inférieure à 100 000 euros. Les règles prudentielles applicables aux sociétés de financement de l'habitat ont été modifiées par décret du 23 Mai 2014. Ces modifications ont été répercutées au sein du Prospectus de Base.

L'Agency Agreement a été modifié afin de permettre à la SFH d'émettre des covered bonds de droit allemand (Gedeckte Namensschuldverschreibungen) qui bénéficieront du privilège de l'article L513-11 du code monétaire et financier. Le Prospectus de Base mentionne ce nouveau produit.

Par ailleurs, le Prospectus de base a été modifié afin d'indiquer la volonté de la SFH de mettre en place dans le futur une convention cadre FBF 2013 permettant à la SFH de couvrir ses risques de taux et de change.

Le visa de l'AMF sur le nouveau Prospectus de Base a été obtenu le 10 Juin 2014.

### ***EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE***

Il n'y a aucun événement significatif postérieur à la clôture.

### ***REGLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION***

#### **1 – Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – Engagements par signature**

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit.

Le règlement CRC n° 2002-03 modifié par le règlement 2005-03 du 3 novembre 2005 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF est appliqué.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle, titres à revenus fixes, engagements par signature et instruments financiers).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

## **Prêts**

Ils sont enregistrés à l'actif à leur valeur de remboursement. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat prorata temporis.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles l'établissement estime probable le risque de ne pas percevoir tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie.

## **2 – Titres**

Les titres sont inscrits au bilan en fonction de leur nature :

- effets publics (bons du Trésor et titres assimilés),
- obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire),
- actions et autres titres à revenu variable.

En application du règlement n° 90-01 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, ces titres sont comptabilisés en fonction de leur portefeuille de destination : investissement, placement, transaction correspondant à l'objet économique de leur détention.

Pour chaque catégorie de portefeuille ils sont soumis à des règles d'évaluation spécifiques décrites infra.

En cas de risque de crédit avéré, les titres à revenu fixe inscrits en portefeuille de placement ou d'investissement sont identifiés comme douteux selon les mêmes critères que ceux applicables aux créances et engagements douteux.

### **Titres d'investissement**

Ils sont composés de titres à revenu fixe acquis ou reclassés de la catégorie « titres de placement » avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance. Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus.

Les moins-values latentes pouvant exister entre la valeur comptable des titres et leur prix de marché ne font pas l'objet de dépréciations. En revanche, lorsqu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie de la valeur de remboursement à leur échéance, une dépréciation est constituée. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (surcote - décote) est amortie en mode linéaire.

## **3 – Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont constituées des émissions réalisées dans le cadre du programme d'émission d'EMTN de 10 milliards d'euros effectuées par La Banque Postale Home Loan SFH.

Les intérêts courus non échus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## Note 1 Détail caisse, banques centrales

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Caisse		
Banques centrales	7	2
Créances rattachées banques centrales		
<b>CAISSES, BANQUES CENTRALES</b>	<b>7</b>	<b>2</b>

## Note 2 Créances envers les établissements de crédit

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs		379
Comptes et prêts au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
Titres reçus en pension livrée		
Autres valeurs reçues en pension		
Valeurs non imputées		
Créances douteuses		
Créances rattachées		
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>-</b>	<b>379</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>		
<b>CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A VUE</b>	<b>-</b>	<b>379</b>
Comptes et prêts à terme	2 319 192	1 111 585
Titres reçus en pension livrée		
Autres valeurs reçues en pension		
Prêts subordonnés		
Créances douteuses		
Créances rattachées	26 288	6 538
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>2 345 480</b>	<b>1 118 123</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>		
<b>CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A TERME</b>	<b>2 345 480</b>	<b>1 118 123</b>

### Note 3.1 Opérations financières - détail par catégorie

en K€	31/12/2014					31/12/2013				
	Titres de					Titres de				
	Transaction	Placement	Investissement	Activité de portefeuille	Total	Transaction	Placement	Investissement	Activité de portefeuille	Total
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>										
Valeur de remboursement			98 100					109 180		
Primes / décotes résiduelles			6 305					8 469		
Créances rattachées			2 289					2 594		
Dépréciations										
<b>Valeur nette comptable</b>	-	-	<b>106 694</b>	-	-	-	-	<b>120 243</b>	-	-
dont titres prêtés										
dont titres côtés			106 694					120 243		
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>										
Valeur de remboursement										
Primes / décotes résiduelles										
Créances rattachées										
Dépréciations										
<b>Valeur nette comptable</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont titres prêtés										
dont titres côtés										
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>										
Valeur brute										
Créances rattachées										
Dépréciations										
<b>Valeur nette comptable</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont titres prêtés										
dont titres côtés										
<b>TOTAL NET PAR TYPE DE PORTEFEUILLE</b>	-	-	<b>106 694</b>	-	-	-	-	<b>120 243</b>	-	-

### Note 3.2 Valeur de marché des opérations financières

en K€

	Titres de placement		Titres d'investissement		Titres d'activité de portefeuille	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>						
Valeurs nettes comptable (1)			106 694	120 243		
Valeur de marché			112 551	119 960		
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>						
Valeurs nettes comptable (1)						
Valeur de marché						
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>						
Valeurs nettes comptable						
Valeur de marché						

(1) Les dépréciations sont calculées en tenant compte des résultats latents afférents aux instruments financiers affectés, le cas échéant, en couverture des titres de placement.

## Note 4 Détail du portefeuille des participations et autres titres détenus à long terme

(en K€)

	31/12/2014					31/12/2013				
	Valeur comptable des titres	Avances	Dépréciations	Valeur Nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Avances	Dépréciations	Valeur Nette des titres	Quote part de capital en %
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</b>	<b>4</b>			<b>4</b>						
Dont titres cotés										

## Note 5 Détail des comptes de régularisation et autres actifs

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Charges constatées d'avance		
Produits à recevoir sur dérivés		
Autres produits à recevoir		
Réévaluation des instruments dérivés et de change		
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>-</b>	
Instrument conditionnel acheté		
Dépôts de garantie versés	4	
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Créances rattachées		
Autres actifs		
Dépréciations		
<b>ACTIFS DIVERS</b>	<b>4</b>	<b>-</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>4</b>	<b>-</b>

## Note 6 Dettes envers les établissements de crédit

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	273	
Comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension au jour le jour		
Titres donnés en pension livrée		
Autres sommes dues		
Valeurs non imputées		
Dettes rattachées		
<b>DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A VUE</b>	<b>273</b>	<b>-</b>
Comptes et emprunts à terme		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes rattachées		
<b>DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A TERME</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>273</b>	<b>-</b>

## Note 7 Dettes représentées par un titre

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Bons de caisse		
Dettes rattachées		
<b>BONS DE CAISSE</b>	-	-
Titres du marché interbancaire		
Certificats de dépôts		
Dettes rattachées		
<b>TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES</b>	-	-
Emprunts obligataires et assimilés	2 214 873	1 111 565
Dettes rattachées	24 603	6 395
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES</b>	<b>2 239 476</b>	<b>1 117 960</b>
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées		
<b>AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	-	-
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	<b>2 239 476</b>	<b>1 117 960</b>

## Note 8 Détail des comptes de régularisation et autres passifs

	31/12/2014	31/12/2013
Produits constatés d'avance		
Charges à payer sur dérivés		
Réévaluation des instruments dérivés et de change		
Autres comptes de régularisation (1)		429
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	-	429
Instruments conditionnels vendus		
Dettes de titres		
Créditeurs divers (1)	960	175
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes rattachées		
<b>PASSIFS DIVERS</b>	<b>960</b>	<b>175</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>960</b>	<b>605</b>

(1) : les charges relatives aux factures non parvenues sont présentées sur la ligne Autres comptes de régularisation en 2013 et sur la ligne Créditeurs divers en 2014.

**Note 9 Détail des opérations avec des établissements de crédit et avec la clientèle par durée restant à courir**

k€						
	Int. Courus	<= 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/2014
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit	26 288	9 000		37 152	2 273 040	2 345 480
Créances sur la clientèle						-
Portefeuilles de titres (transaction, placement et investissement)						-
- Effets publics et valeurs assimilées	2 289		11 013	47 169	46 223	106 694
- Obligations et autres titres à revenu fixe						-
<b>PASSIF</b>						-
Dettes envers les établissements de crédit		273				273
Dettes envers la clientèle						-
Dettes représentées par un titre						-
- Emprunts obligataires	24 603				2 214 873	2 239 476
- Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables						-
- Autres dettes représentées par un titre						-

## Note 10 Capitaux propres

en K€	Capital	Prime d'émission et d'apport	Réserves légales	Autres réserves et report à nouveau	Résultat social	Total des capitaux propres sociaux
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>40</b>				<b>-2</b>	<b>38</b>
Affectation du résultat N-1				-2	2	
Résultat N					-2	-2
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>40</b>			<b>-2</b>	<b>-2</b>	<b>35</b>
Affectation du résultat N-1				-2	2	
Réduction du capital	-4			4		
Augmentation de capital	4	4				8
Résultat N					-3	-3
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>40</b>	<b>4</b>		<b>-1</b>	<b>-3</b>	<b>40</b>
Affectation du résultat N-1		-4		1	3	
Distribution N au titre du résultat N-1						
Augmentation de capital	119 960					119 960
Autres variations						
Résultat N					182	182
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>120 000</b>				<b>182</b>	<b>120 182</b>
Affectation du résultat N-1			9	173	-182	
Distribution N au titre du résultat N-1						
Augmentation de capital	90 000					90 000
Autres variations						
Résultat N					1 297	1 297
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>210 000</b>		<b>9</b>	<b>173</b>	<b>1 297</b>	<b>211 479</b>

**17 décembre 2012** – Apurement des pertes passées de Gallieni SF2-3 par réduction du capital de 4 000 € via une diminution d'actions.

– Augmentation de capital par l'émission de 400 nouvelles actions d'un nominal de 10€ analogues aux actions existantes assorties d'une prime d'émission de 10€ par action.

**28 janvier 2013** – Affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élevant à 2 836,38€ ainsi que le report à nouveau antérieur d'un montant négatif de 738,73€ en compte « prime d'émission » qui sera porté de 4 000€ à 424,89€.

**21 mai 2013** : L'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2013 a modifié la dénomination sociale de la société Gallieni SF2-3 qui est devenue LA BANQUE POSTALE HOME LOAN SFH.

Il est fait apport de la somme de 119 960 000€ répartie en 11 996 000 actions d'un montant unitaire de 10€ : le capital social est divisé en 12 millions d'actions entièrement libérées et de même catégorie.

**10 janvier 2014** : suite à la décision de l'AGE, il est fait apport de la somme de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) euros correspondant à neuf millions (9 000 000) actions d'un montant de dix (10) euros chacune

entièrement souscrites et intégralement libérées. Le capital social de la SFH passe ainsi de cent vingt millions (120 000 000) euros à deux cent dix millions (210 000 000) euros divisé en vingt et un million (21 000 000) d'actions de dix euros de nominal chacune.

**28 mai 2014** – Affectation du bénéfice clos le 31 décembre 2013 s'élevant à 181 881.01€ : Réserve légale 9 094.25€, le solde de 172 786,96 € est affecté au report à nouveau.

## Note 11 Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs		
Intérêts sur comptes et prêts	44 392	6 921
Intérêts sur valeurs reçues en pension		
Intérêts sur titres reçus en pension livrée		
Produits sur report / déport		
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>44 392</b>	<b>6 921</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs		
Intérêts sur emprunts à vue et à terme		
Intérêts sur titres donnés en pension livrée		
Autres intérêts et charges assimilées		
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Note 12 Intérêts sur titres à revenu fixe

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et produits assimilés sur titres de placement		
Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	1 326	646
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	<b>1 326</b>	<b>646</b>
Intérêts sur certificats de dépôts négociables et bons à moyen terme négociables		
Intérêts et charges sur emprunts obligataires	42 383	6 779
Autres charges d'intérêts		
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	<b>42 383</b>	<b>6 779</b>

## Note 13 Commissions

en K€

	31/12/2014		31/12/2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires		3		1
Opérations avec la clientèle				
Opérations sur titres				
Opérations sur instruments financiers à terme				
Prestations de services financiers				
Opérations de change				
Autres commissions				
<b>COMMISSIONS</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

## Note 14 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

en K€

	31/12/2014		31/12/2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Charges refacturées, produits rétrocedés et transferts de charges				
Autres produits et charges divers d'exploitation	5	43		22
Dotations / reprises aux provisions autres produits et charges d'exploitation				
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>5</b>	<b>43</b>	<b>-</b>	<b>22</b>
<b>MONTANT NET DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>38</b>		<b>22</b>	

## Note 15 Autres charges générales d'exploitation

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Impôts et taxes	184	34
Redevances de crédit bail		
Loyers, charges locatives		
Honoraires	416	157
Autres charges d'exploitation	730	296
<b>AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 330</b>	<b>487</b>

## Note 16 Charge d'impôt

en K€

	31/12/2014	31/12/2013
Impôt sur les sociétés	666	96
<b>CHARGE D'IMPOT</b>	<b>666</b>	<b>96</b>

Déficits reportables		
----------------------	--	--

Le taux d'imposition est de 33,33%.

## Note 17 Nature des différences

en K€

		31/12/2014	31/12/2013
Temporaires	Crédits & Dépôts		
	Optionalité Provision Epargne Logement		
	Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	41	12
	OPCVM		
	Instruments financiers		
	Autres différences temporaires		
Définitives	Régime mère fille		
	Crédit d'impôts		
	Amendes		
	<b>Différences</b>	<b>41</b>	<b>12</b>

## Note 18 Informations sur l'audit des comptes

En K€ - montant HT

Auditeurs légaux	Audit des comptes	Autres missions	Total
Price waterhouse Coopers Audit	17	13	30
KPMG Audit FS1	17	13	30

**TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (\*)**

en K€	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Situation financière</b>					
Capital social	40	40	40	120 000	210 000
Nombre d'actions	4 000	4 000	4 000	12 000 000	21 000 000
<b>Résultat global</b>					
Chiffre d'affaires	-	-	-	7 567	45 717
Résultat avant charges d'impôts société, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	-2	-2	-3	278	1 963
Impôts sur les bénéfices				- 96	- 666
Résultat après charges d'impôts société, dotations aux amortissements et provisions	-2	-2	-3	182	1 297
Bénéfice distribué (proposition)					
<b>Résultat réduit à une action</b>					
Résultat après charges d'impôts société, avant dotations aux amortissements et provisions	-0,00058	-0,00060	-0,00071	0,00002	0,00009
Résultat après charges d'impôts société, dotations aux amortissements et provisions	-0,00058	-0,00060	-0,00071	0,00002	0,00009
Bénéfice distribué (proposition)					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ( Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc..)	-	-	-	-	-

(\*) Dépôt de l'acte constitutif de la société le 26 avril 2010

**La Banque Postale Home Loan SFH**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2014)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**KPMG Audit FS I**  
Immeuble Le Palatin  
3, cours du Triangle CS80039  
92939 Paris La Défense Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2014)**

Aux Actionnaires  
**La Banque Postale Home Loan SFH**  
115 rue de Sèvres  
75006 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société La Banque Postale Home Loan SFH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II - Justification de nos appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société émet des obligations dans le cadre de son programme d'émission et accorde des prêts à La Banque Postale S.A. sur les fonds ainsi collectés. Les paragraphes « 1- Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – Engagements par signature » et « 3- Dettes représentées par un titre » de la note « Règles de présentation et d'évaluation » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de ces opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'identification et de prise en compte en résultat des intérêts et produits et charges liés aux obligations émises et aux prêts accordés.

Nous nous sommes assurés que les notes 2 et 7 de l'annexe, respectivement « Créances envers les établissements de crédit » et « Dettes représentées par un titre », fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 27 mars 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Agnès Hussherr  
Associée

KPMG Audit FS I



Isabelle Goalec  
Associée